



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière,
le 17 septembre 2021

Séances plénières

1. Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la soixante-seizième session de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection à la présidence de l'Assemblée générale¹.
6. Élection à la vice-présidence de l'Assemblée générale¹.
7. Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : rapports du Bureau.
8. Débat général.

¹ Conformément à l'article 30 de son Règlement intérieur, l'Assemblée générale tiendra ces élections, pour sa soixante-dix-septième session, au moins trois mois avant l'ouverture de ladite session.



A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

9. Rapport du Conseil économique et social².
10. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine.
11. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida.
12. Le sport au service du développement et de la paix : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique.
13. Amélioration de la sécurité routière mondiale.
14. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.
15. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes³.
16. Culture de paix.
20. Développement durable :
 - i) Harmonie avec la Nature⁴.
21. Suivi de l'application du Nouveau Programme pour les villes et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)⁵.
30. L'espace comme moteur de développement durable.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

31. Rapport du Conseil de sécurité.
32. Rapport de la Commission de consolidation de la paix.

² L'Assemblée générale a pris note de l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe de la résolution 58/316 et décidé que ce point serait intégralement examiné en séance plénière, étant entendu que les aspects administratifs, budgétaires et relatifs aux programmes devraient être traités par la Cinquième Commission. L'Assemblée a également pris note de l'éclaircissement selon lequel, conformément à la résolution 58/316, les parties concernées du chapitre I du rapport du Conseil économique et social seraient renvoyées pour examen aux grandes commissions voulues au titre de points figurant déjà à leur ordre du jour, pour qu'elle puisse ensuite se prononcer.

³ Dans sa résolution 57/270 B, l'Assemblée générale a décidé d'examiner, au titre de cette question, les chapitres du rapport annuel du Conseil économique et social ayant trait à l'application et au suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, notamment avec la participation de la présidence du Conseil.

⁴ Dans sa résolution 75/220, l'Assemblée générale a prié sa présidence d'organiser, à sa soixante-seizième session, un dialogue interactif qui aurait lieu lors des séances plénières prévues à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière, le 22 avril 2022.

⁵ Dans sa résolution 75/224, l'Assemblée générale a prié sa présidence d'organiser une réunion de haut niveau d'une journée durant sa soixante-seizième session, à New York en 2022, afin d'évaluer les progrès faits dans l'application du Nouveau Programme pour les villes adopté à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).

33. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.
34. Les diamants, facteur de conflits.
35. Prévention des conflits armés :
 - a) Prévention des conflits armés ;
 - b) Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits.
36. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement.
37. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
38. La situation au Moyen-Orient.
39. Question de Palestine.
40. La situation en Afghanistan.
41. Question de l'île comorienne de Mayotte⁶.
42. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique.
43. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement⁷.
44. Question de Chypre⁸.
45. Agression armée contre la République démocratique du Congo⁸.
46. Question des Îles Falkland (Malvinas)⁸.
47. La situation de la démocratie et des droits humains en Haïti⁸.
48. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales⁸.
49. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït⁸.
66. Consolidation et pérennisation de la paix.
67. La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés.

⁶ À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour, étant entendu qu'elle ne l'examinerait pas.

⁷ Conformément à la décision 60/508, cette question reste inscrite à l'ordre du jour de façon à pouvoir être examinée sur notification d'un État Membre.

⁸ Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 4 de l'annexe de la résolution 58/316, cette question reste inscrite à l'ordre du jour de façon à pouvoir être examinée sur notification d'un État Membre.

C. Développement de l'Afrique

68. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
- a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international ;
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

D. Promotion des droits humains

69. Rapport du Conseil des droits de l'homme⁹.
72. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée¹⁰ :
- b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban¹¹.

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

75. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies ;
 - b) Assistance au peuple palestinien ;
 - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions.

F. Promotion de la justice et du droit international

76. Rapport de la Cour internationale de Justice.
77. Rapport de la Cour pénale internationale.

⁹ Dans sa résolution [65/281](#), l'Assemblée générale a décidé de maintenir sa pratique consistant à renvoyer cette question à la plénière et à la Troisième Commission, conformément à sa décision 65/503 A, étant également entendu que la Présidente ou le Président du Conseil présenterait ce rapport, en sa qualité de Président(e), à la plénière et à la Troisième Commission et que celle-ci engagerait avec elle ou avec lui, lorsqu'elle ou il lui présenterait le rapport du Conseil, un dialogue participatif.

¹⁰ Dans sa résolution [75/237](#), l'Assemblée générale a prié sa présidence de continuer à organiser des réunions commémoratives annuelles à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, laquelle se tient tous les ans au titre de ce point.

¹¹ Dans sa résolution [75/237](#), l'Assemblée générale a décidé de tenir une réunion de haut niveau d'une journée consacrée à la célébration du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, qui aurait lieu le deuxième jour du débat général de sa soixante-seizième session et dont le thème s'intitulerait « Réparations, justice raciale et égalité pour les personnes d'ascendance africaine ».

78. Les océans et le droit de la mer :
 - a) Les océans et le droit de la mer ;
 - b) Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes.
89. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965.
90. Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens – fonctions résiduelles.

G. Désarmement

91. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique¹².
100. Désarmement général et complet¹³.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

108. Prévention du crime et justice pénale¹⁴.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

112. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
113. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix.
114. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
115. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de membres non permanents du Conseil de sécurité ;

¹² L'Assemblée générale a pris note du fait que certaines parties du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui devait être examiné directement en séance plénière au titre de ce point, portaient sur la question dont traitait le point 100. C'est pourquoi elle a décidé que les passages pertinents de ce rapport seraient portés à l'attention de la Première Commission dans le cadre de son examen du point 100.

¹³ Dans sa résolution 72/51, l'Assemblée générale a prié sa présidence d'organiser chaque année une réunion plénière de haut niveau en vue de célébrer et de promouvoir la Journée internationale contre les essais nucléaires.

¹⁴ Dans sa résolution 75/283, l'Assemblée générale a décidé que sa réunion de haut niveau sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes se tiendrait les 22 et 23 novembre 2021.

- b) Élection de membres du Conseil économique et social ;
 - c) Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.
116. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de membres du Comité du programme et de la coordination ;
 - b) Élection à la Direction exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - c) Élection de membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix ;
 - d) Élection de membres du Conseil des droits de l'homme ;
 - e) Élection de membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international ;
 - f) Élection des membres de la Commission du droit international ;
 - g) Élection de membres de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine.
117. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations¹⁵ :
- f) Nomination de membres du Comité des conférences ;
 - g) Nomination de membres du Corps commun d'inspection ;
 - h) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables ;
 - i) Confirmation de la nomination du Haut-Commissaire ou de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
118. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
119. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire.
120. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
121. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.
123. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité.
124. Renforcement du système des Nations Unies.
125. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions.
126. Multilinguisme.

¹⁵ Pour les alinéas a) à e), voir la liste des points renvoyés à la Cinquième Commission.

¹⁶ En application de ses résolutions 58/316, 59/313 et 75/325, et afin de faciliter les travaux des grandes commissions, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point de l'ordre du jour à toutes les grandes commissions pour qu'elles passent en revue leurs méthodes de travail et examinent et adoptent leurs programmes de travail provisoires respectifs.

127. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise.
128. Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire.
129. Santé mondiale et politique étrangère.
130. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.
131. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient.
132. Exploitation et atteintes sexuelles : application d'une politique de tolérance zéro.
133. Coopération internationale pour l'accès à la justice des personnes rescapées de violences sexuelles.
134. La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité.
139. Planification des programmes¹⁷.

Première Commission

5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

G. Désarmement

92. Réduction des budgets militaires.
93. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.
94. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.
95. Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale.
96. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.

¹⁷ Dans sa résolution [75/243](#), l'Assemblée générale a souligné de nouveau qu'elle-même et ses grandes commissions étaient appelées à examiner les recommandations du Comité du programme et de la coordination ayant trait à leurs travaux et à se prononcer sur ces recommandations, conformément à l'article 4.10 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation ([ST/SGB/2018/3](#)). Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée a approuvé le changement qui était proposé, à savoir le remplacement à titre expérimental des exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels, et décidé que les parties I (le plan-cadre) et II (le plan-programme, dans lequel figureraient une description des programmes et sous-programmes et des informations sur les résultats escomptés) du projet de budget-programme lui seraient soumises pour examen par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et que la partie III (les ressources nécessaires pour les postes et les objets de dépense autres que les postes, par programme et sous-programme) lui serait soumise, également pour examen, par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2021, l'Assemblée a décidé de renvoyer ce point à toutes les grandes commissions et de l'examiner en séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.

97. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes.
98. Prévention d'une course aux armements dans l'espace :
 - a) Prévention d'une course aux armements dans l'espace ;
 - b) Non-déploiement d'armes dans l'espace en premier ;
 - c) Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace ;
 - d) Réduire les menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable.
99. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.
100. Désarmement général et complet^{12, 13} :
 - a) Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires ;
 - b) Désarmement nucléaire ;
 - c) Notification des essais nucléaires ;
 - d) Relation entre le désarmement et le développement ;
 - e) Interdiction de déverser des déchets radioactifs ;
 - f) Désarmement régional ;
 - g) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional ;
 - h) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ;
 - i) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires ;
 - j) Respect des normes environnementales dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements ;
 - k) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires ;
 - l) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction ;
 - m) Mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ;
 - n) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre ;
 - o) Réduction du danger nucléaire ;
 - p) Le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects ;

- q) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire ;
 - r) Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération ;
 - s) Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive ;
 - t) Adoption de mesures de confiance à l'échelon régional et sous-régional ;
 - u) Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus ;
 - v) Mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales ;
 - w) Suivi des obligations en matière de désarmement nucléaire contractées à l'issue des conférences des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargées d'examiner le Traité en 1995, en 2000 et en 2010 ;
 - x) Traité sur le commerce des armes ;
 - y) Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) ;
 - z) Modes d'action conjoints et dialogue tourné vers l'avenir pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires ;
 - aa) Respect des accords et obligations en matière de non-prolifération, de limitation des armements et de désarmement ;
 - bb) Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013 ;
 - cc) Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés ;
 - dd) Conséquences humanitaires des armes nucléaires ;
 - ee) Impératifs éthiques pour un monde exempt d'armes nucléaires ;
 - ff) Application de la Convention sur les armes à sous-munitions ;
 - gg) Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires ;
 - hh) Vérification du désarmement nucléaire ;
 - ii) Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ;
 - jj) Jeunes, désarmement et non-prolifération.
101. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
- a) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires ;
 - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique ;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ;

- d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique ;
 - e) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;
 - f) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement.
102. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
- a) Rapport de la Conférence du désarmement ;
 - b) Rapport de la Commission du désarmement.
103. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient.
104. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
105. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
106. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
107. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.
139. Planification des programmes¹⁷.

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

50. Université pour la paix.
51. Assistance à la lutte antimines.
52. Effets des rayonnements ionisants.
53. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
54. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
55. Pratiques et activités d'implantation israéliennes affectant les droits du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.

56. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
57. Étude d'ensemble des missions politiques spéciales.
58. Questions relatives à l'information.
59. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
60. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes.
61. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
62. Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation.
63. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.
139. Planification des programmes¹⁷.

Deuxième Commission

5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

17. Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable.
18. Questions de politique macroéconomique :
 - a) Commerce international et développement ;
 - b) Système financier international et développement ;
 - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement ;
 - d) Produits de base ;
 - e) Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable ;
 - f) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable ;

- g) Promouvoir l'investissement en faveur du développement durable.
- 19. Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement.
- 20. Développement durable :
 - a) Parvenir au développement durable : réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment grâce à l'adoption de modes de consommation et de production durables, en faisant fond sur Action 21 ;
 - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement ;
 - c) Réduction des risques de catastrophe ;
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures ;
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ;
 - f) Convention sur la diversité biologique ;
 - g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
 - h) L'éducation au service du développement durable ;
 - j) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
 - k) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière ;
 - l) Renforcement de la coopération pour la gestion intégrée des zones côtières aux fins du développement durable.
- 22. Mondialisation et interdépendance :
 - a) Science, technologie et innovation au service du développement durable ;
 - b) Culture et développement durable ;
 - c) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire.
- 23. Groupes de pays en situation particulière :
 - a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ;
 - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral.
- 24. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
 - a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) ;

- b) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 25. Activités opérationnelles de développement :
 - a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ;
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement.
- 26. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition :
 - a) Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition ;
 - b) Fibres végétales naturelles et développement durable.
- 27. Vers des partenariats mondiaux.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

- 64. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

- 122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.
- 139. Planification des programmes¹⁷.

Troisième Commission

- 5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

- 28. Développement social :
 - a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale ;
 - b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.
- 29. Promotion des femmes :
 - a) Promotion des femmes ;
 - b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

65. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires.

D. Promotion des droits humains

69. Rapport du Conseil des droits de l'homme⁹.
70. Promotion et protection des droits de l'enfant :
- a) Promotion et protection des droits de l'enfant ;
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.
71. Droits des peuples autochtones :
- a) Droits des peuples autochtones ;
 - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones.
72. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée¹⁰ :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban¹¹.
73. Droit des peuples à l'autodétermination.
74. Promotion et protection des droits humains :
- a) Application des instruments relatifs aux droits humains ;
 - b) Questions relatives aux droits humains, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits humains et des libertés fondamentales ;
 - c) Situations relatives aux droits humains et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux ;
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

108. Prévention du crime et justice pénale¹⁴.
109. Lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles.
110. Contrôle international des drogues.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.

139. Planification des programmes¹⁷.

Cinquième Commission

5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

117. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations¹⁸ :

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ;
- b) Nomination de membres du Comité des contributions ;
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ;
- d) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes ;
- e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale ;
 - i) Nomination de membres de la Commission ;
 - ii) Désignation de la vice-présidence de la Commission.

122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.

135. Rapports financiers et états financiers audités et rapports du Comité des commissaires aux comptes :

- a) Organisation des Nations Unies ;
- b) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;
- c) Centre du commerce international ;
- d) Université des Nations Unies ;
- e) Programme des Nations Unies pour le développement ;
- f) Fonds d'équipement des Nations Unies ;
- g) Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
- h) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ;
- i) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ;
- j) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;

¹⁸ Pour les alinéas f) à i), voir la liste des points examinés en séance plénière.

- k) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
 - l) Fonds des Nations Unies pour la population ;
 - m) Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - n) Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ;
 - o) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;
 - p) Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
 - q) Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux ;
 - r) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.
136. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
 137. Budget-programme de 2021.
 138. Projet de budget-programme pour 2022.
 139. Planification des programmes¹⁷.
 140. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
 141. Plan des conférences.
 142. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
 143. Gestion des ressources humaines.
 144. Corps commun d'inspection.
 145. Régime commun des Nations Unies.
 146. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne.
 147. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies¹⁹.
 148. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux.
 149. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
 150. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
 151. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei.
 152. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.
 153. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

¹⁹ Dans sa résolution 75/248, l'Assemblée générale a invité la Sixième Commission à examiner les aspects juridiques du rapport que présenterait le Secrétaire général, sans préjudice des prérogatives de la Cinquième Commission, grande commission chargée des questions administratives et budgétaires. De ce fait, l'Assemblée a décidé de renvoyer cette question à ces deux commissions.

154. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
155. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.
156. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental.
157. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.
158. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti.
159. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.
160. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria.
161. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.
162. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement ;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
163. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.
164. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.
165. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.
166. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité.

Sixième Commission

5. Élection des bureaux des grandes commissions¹.

F. Promotion de la justice et du droit international

79. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies.
80. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-quatrième session.
81. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.
82. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-douzième session.
83. Crimes contre l'humanité.
84. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.

- 85. L'état de droit aux niveaux national et international.
- 86. Portée et application du principe de compétence universelle.
- 87. Protection des personnes en cas de catastrophe.
- 88. Renforcement et promotion du régime conventionnel international.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

- 111. Mesures visant à éliminer le terrorisme international.

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

- 122. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale¹⁶.
- 139. Planification des programmes¹⁷.
- 147. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies¹⁹.
- 167. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
- 168. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique.
- 169. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiatique.
- 170. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties.
- 171. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides.
- 172. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds pour l'environnement mondial.
- 173. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation internationale des employeurs.
- 174. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Confédération syndicale internationale.
- 175. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie.
- 176. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Alliance solaire internationale.